

## ■ AMÉNAGEMENT ROUTIER

## Déviations sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot

Après la rocade de Marmande, un nouveau chantier d'importance est en cours de réalisation au nord du département. Les travaux reprennent en effet aux abords de Villeneuve-sur-Lot pour entamer la construction de la déviation sud-ouest de la cité, infrastructure attendue de longue date. Depuis mi-septembre, les engins s'affèrent donc sur le chantier pour concevoir deux ouvrages d'art, qui à terme enjambreront la future déviation.

Il restera ensuite trois tranches pour achever ce programme, à savoir les terrassements et la voirie, les équipements de protection acoustique et enfin l'aménagement paysager. Parallèlement à cet axe routier, le Conseil général aménagera une piste cyclable tout le long de la déviation. Toutes ces voies de déplacement seront ouvertes à la circulation à l'été 2013. Entièrement financé par le Département, ce programme est estimé à



© CG47-Xavier Chambelland

plus de 15 M€, représentant par conséquent un fort investissement en faveur des usagers de la route.

D'une longueur de 4,2 km, la déviation reliera la RN 21 (à la hauteur de la route d'Agen) et la RD 911 (route de Bordeaux), en passant par le bas de Pujols.

## ■ Pont de Marmande

## Baptisé Pont Renaud-Jean

Détruit en 1930 par le passage d'un camion chargé de billes de bois, le pont suspendu à l'entrée de la ville de Marmande avait été reconstruit dans la foulée. Cette reconstruction avait alors permis d'élargir l'ouvrage, avant de le rouvrir à la circulation en 1932. Il n'avait alors pas de nom spécifique, les locaux l'appelant juste « le pont de Marmande ». Il aura fallu attendre le 23 octobre dernier pour qu'il soit officiellement baptisé « pont Renaud-Jean », en hommage à cet illustre homme, premier député communiste et figure historique locale, sur le plan social et politique. Originaire de Samazan, Renaud Jean fut surnommé « le tribun des paysans », tant la défense du monde paysan fut le combat de sa vie. Son œuvre a été saluée au cours de ce baptême par nombre d'élus mais aussi de personnalités qui ont croisé l'homme au cours de sa vie, notamment André Larralde, président de l'association des Amis de Renaud Jean. Désormais, le nom de Renaud Jean est associé à ce pont, symbolisant l'union entre deux rives, l'union entre les hommes. Une image qui résume bien ce que fut Renaud Jean, un grand rassembleur.

Le Republicain



## ■ SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Pour une économie plus compétitive

Participer au développement des entreprises est un enjeu capital pour offrir aux Lot-et-Garonnais des opportunités locales d'emploi et attirer de nouveaux habitants. C'est pourquoi, depuis son arrivée à la tête du Conseil général, la majorité départementale a fait de la politique économique l'une de ses priorités. Et notre département dispose d'atouts considérables, notamment en matières d'industries de pointe ou agroalimentaires, qu'il convient de développer... Préserver ces spécificités et permettre à nos entreprises d'être encore plus compétitives sont donc les défis que le Conseil général s'attache à relever. Et pour y parvenir, tous les efforts sont déployés depuis trois ans.

Fruit d'une large concertation avec tous les acteurs économiques du département, le Schéma de développement économique repose sur dix engagements forts, déclinés en vingt-trois actions. Si le Conseil général a d'abord revu ses régimes d'aide, répondant ainsi aux

besoins actuels des entrepreneurs, il propose également des mesures novatrices, visant à soutenir le développement et la structuration des filières existantes mais aussi à favoriser l'émergence de nouveaux secteurs d'activités porteurs d'avenir pour l'économie lot-et-garonnaise.

L'appel à projets Cluster 47, lancé début octobre par le Département, répond à ces enjeux. Groupe d'entreprises et/ou d'institutions partageant un même domaine de compétences, le cluster vise à mettre en place des projets de travail collaboratifs apportant une réelle plus-value à la filière. *Via* cette démarche, le Conseil général encourage les entreprises à se réunir pour définir des stratégies communes, mutualiser les moyens et les compétences, engager des actions innovantes...

Si le Conseil général est à l'origine de ce projet – plébiscité par les chefs d'entreprise lors de l'élaboration du Schéma de développement économique – ce sont les

CG47 - Xavier Chambelland



## Prévenir les accidents de la route

Le Lot-et-Garonne est l'un des départements les plus accidentogènes de France. L'année 2011 est d'ores et déjà qualifiée d'année noire. Si le Conseil général s'efforce de sécuriser les axes départementaux, et ainsi rattraper le retard accumulé ces vingt dernières années, il met également en œuvre des actions de prévention auprès des publics dits les plus à risques : les jeunes et les aînés. Pour lutter contre l'accidentologie, le Conseil général, en partenariat avec les services

de l'État, organise des forums sécurité routière pour les plus jeunes et des ateliers théoriques et pratiques pour les plus âgés. Le message transmis est adapté à l'âge des publics : les dangers de la consommation de drogues, de la conduite en deux-roues sont exposés auprès des jeunes, alors que les seniors sont sensibilisés aux risques liés à la prise de médicaments, à la baisse de la vue... Ces opérations ne seraient



Forum sécurité routière à Agen le 17 octobre dernier.

CG47 - Xavier Chambelland

possibles sans le concours des services de la Gendarmerie, du Service départemental d'incendie et de secours, mais aussi de bénévoles impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière.



CG47 - Xavier Chambelland

entrepreneurs eux-mêmes qui le feront vivre. En effet, les participants devront proposer des groupements d'entreprises dans des domaines d'activités divers et variés. Toutefois, certains secteurs seront étudiés en priorité : l'agroalimentaire, le travail des métaux, la mécanique de précision, la filière bois et les écomatériaux, la filière bâtiment et l'écoconstruction, l'agriculture dans sa version amont

Au-delà de son rôle de locomotive, le Conseil général apportera son soutien financier aux clusters labellisés dans le cadre de cet appel à projets, notamment pour les volets animation et promotion. Approuvée par l'ensemble des partenaires, dont les chambres consulaires et la Région, ce projet a donc été accueilli avec satisfaction car il permettra, dans ces temps difficiles, de renforcer le poids des entreprises locales, notamment des petites et moyennes entreprises. Qui



CG47 - Xavier Chambelland

plus est, ce type de regroupement a déjà fait ses preuves puisque des clusters ou grappes d'entreprises ont déjà vu le jour en Lot-et-Garonne, et ont permis à leurs membres de se distinguer par les actions menées en commun. « Parfois, il suffit d'initier un projet pour que tous s'en emparent. C'est le rôle du Conseil général, qui se positionne ici en locomotive : on s'appuie sur lui, et on veille à ce que d'autres wagons suivent », indique Jacques Bilirrit, vice-président du Conseil général en charge des Politiques contractuelles, du Développement économique et du Tourisme.

(machinisme agricole) et aval (transformation de fruits et légumes). Le cluster devra recenser *a minima* cinq entreprises lot-et-garonnaises, comprendre un centre de recherche, de transfert de technologie ou d'expérimentation et un établissement universitaire ou de formation.

Pour en savoir plus ou par participer à cet appel à projets : [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)



### Sport

## Trophées des Champions

Le Conseil général récompensera le mois prochain, au cours de la cérémonie des Trophées des Champions, les sportifs lot-et-garonnais qui se sont illustrés dans leur discipline, depuis le début de l'année 2011, en France et à l'étranger. Chaque année, ce sont près de 300 sportifs, de tout âge, qui sont mis à l'honneur par le Département, et plus de 40 disciplines, exposées sous le feu des projecteurs. Parmi tous ces sportifs émérites, le Conseil général distingue une trentaine de supers champions, des sportifs ayant obtenu des résultats remarquables lors de compétitions internationales. Les prix « coups de cœur » sont aussi de la partie... Si cette soirée vise à saluer les performances de chacun réalisées tout au long de la saison, elle est aussi l'occasion de rendre hommage au travail fourni par les dirigeants et les bénévoles des clubs sportifs, qui participent incontestablement à la réussite des athlètes. Véritable fête du sport, cette manifestation se tiendra le vendredi 9 décembre à la base de plein air - centre omnisport du Temple-sur-Lot, établissement qui participe également au rayonnement du Lot-et-Garonne dans le domaine sportif.



Trophées des Champions 2010

CG47 - Xavier Chambelland

■ ÉDUCATION

## Inauguration d'un collège HQE

Joseph-Kessel, c'est ainsi que se nomme le nouveau collège de Monflanquin, seul établissement scolaire rendant hommage à ce grand homme en France. Le secret a été levé le 15 octobre dernier, lors de son inauguration. Élèves, parents d'élèves, communauté enseignante, élus, institutionnels... tous étaient présents pour cet événement historique. Il s'agit en effet du premier collège construit par le Conseil général depuis la loi de

décentralisation de 1984. L'ancien établissement étant devenu peu fonctionnel, il est apparu nécessaire de reconstruire de nouveaux bâtiments pour préserver des services publics de proximité de qualité, modernes et performants. Le Conseil général a ainsi investi près de 10 M€ pour ériger cet établissement et l'équiper notamment en outils informatiques... Répondant aux exigences de la démarche Haute qualité environnementale, ce

Alexandre Mouaci



collège garantit désormais des conditions d'apprentissage et d'enseignement optimales, propices à l'épanouissement de chacun.



Reportage vidéo sur [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

**Petit déjeuner équilibré**

### Éducation et nutrition pour les 6<sup>es</sup>

En juin dernier, le Conseil général a développé une nouvelle action visant à sensibiliser les élèves de 6<sup>e</sup> sur l'importance d'un petit déjeuner équilibré. Destinée à près de 3 750 jeunes, cette initiative s'est traduite par le versement d'une aides forfaitaire de 2,13 € par élève aux 36 établissements scolaires. Depuis la rentrée, cette opération est donc mise en place dans les collèges du département. À chaque fois, elle bénéficie du concours des équipes administratives, enseignantes et médicales mais aussi des personnels de restauration, qui bâtissent ensemble un réel projet pédagogique alliant éducation et nutrition. En effet, l'équilibre nutritionnel joue un rôle important dans la croissance des enfants et des adolescents, et personne ne doit faire l'impasse sur le premier repas de la journée, jugé le plus important par les instituts de santé. Cette action du Conseil général facilite l'accès de tous à une bonne hygiène alimentaire. Elle donne aussi aux adolescents les clés pour devenir autonomes dans la gestion de leur santé, et leur permet par conséquent d'adopter une attitude responsable pour de bonnes conditions d'apprentissage.

CG47 - Xavier Chambelland



Petit déjeuner le 12 octobre à La Rocal à Bon-Encontre.

■ DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

## Structurer et optimiser la gestion des déchets

Les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés ont été rendus obligatoires par la loi du 13 juillet 1992. Ils fixent les objectifs de recyclage et de valorisation à atteindre, les collectes et équipements à mettre en œuvre à cette fin, les échéanciers à respecter... En Lot-et-Garonne, son élaboration est de la compétence du Conseil général, et le Smival 47 (Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets) est chargé de l'appliquer. Après des années d'inertie, la problématique des déchets se règle petit à petit grâce aux efforts conjugués du Département et du Smival 47.

### Nos poubelles débordent !

Le Lot-et-Garonne produit en moyenne chaque année 170 000 tonnes de déchets ménagers soit une moyenne de 537 kg par habitant. Et ce chiffre augmente année après année. Face à ce constat, il est plus que jamais nécessaire de faire de la prévention auprès de la population pour réduire ce chiffre. Pour y parvenir, il faut accompagner les ménages dans la gestion de leurs déchets. Le plan du Conseil général a donc mis l'accent sur ce volet. Aussi, afin de réduire la production de déchets, il a établi un plan de lutte contre le gaspillage. Encourager le compostage à domicile et la collecte spécifique des déchets dangereux, inciter la consommation d'eau du robinet plutôt qu'en bouteille, cesser la distribution de sacs en plastique dans les commerces, positionner un « stop pub » sur les boîtes aux lettres... sont quelques-unes des

actions préconisées, des actions simples qui permettraient à l'horizon 2016 de réduire de 9 % le volume des ordures ménagères.

### Valorisation des déchets

Si les acteurs de la chaîne des déchets ménagers sont amenés à réduire leur production, le plan départemental fixe également des objectifs en termes de valorisation des déchets, notamment celui de recycler deux fois plus qu'aujourd'hui et de réduire de 20 % les déchets non recyclables à éliminer. Pour ce faire, le procédé retenu est celui de pré-traitement mécano-biologique. Sous ce nom barbare se cache une méthode permettant de retirer les matières organiques de ce qui sera enfoui pour en faire un compost propre. À l'issue de cette solution, seuls 50 % resteront à enfouir. Parallèlement, afin de mieux trier les déchets, le Smival souhaite construire un



CG47 - 80

## Un concours florissant

62 communes, 278 particuliers, c'est le palmarès 2011 du concours des Villes et villages fleuris, organisé par le Conseil général. Récompensant les actions menées par les mairies et les particuliers pour embellir communes, maisons, balcons, écluses... ce concours est toujours autant prisé puisque cette année encore, 74 communes et 400 particuliers ont participé. Si tous ne sont pas primés, chacun reçoit néanmoins à

domicile la visite du jury départemental, présidé depuis cette année par Régine Povéda, conseillère générale du canton de Meilhan-sur-Garonne. En effet, pour évaluer la qualité de l'embellissement floral, le jury parcourt, lors de sa tournée estivale sillonnant le département, plus de 1 800 km. Il est alors attentif aux procédés utilisés. Il ne s'agit plus de fleurir en quantité, il faut être respectueux de l'environnement. Si ces critères en ont



CG47 - Xavier Chambelland

Remise des prix le 28 octobre au Conseil général.

effrayé plus d'un au départ, une grande majorité des participants sont devenus maîtres en la matière, appliquant ainsi les précieux conseils distillés par le jury lors de sa tournée.



Vidéo de la cérémonie : [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)



Étienne Rignaut

seul et unique centre de tri départemental, idéalement situé au centre du Lot-et-Garonne. À noter que les bâtiments destinés à cet usage seront Haute qualité environnementale (HQE).

### S'autogérer en matière de traitement

Mais mieux gérer les déchets ne suffit pas ! Il faut aussi les traiter de manière efficace pour limiter au maximum leur enfouissement. En Lot-et-Garonne, il existe trois structures accueillant nos déchets : un site d'incinération au Passage d'Agen, un site d'enfouissement à Monflanquin et un autre à Nicole, mais leur durée de vie n'est pas extensible. D'ailleurs, on observe un manque d'équipements de traitement face à des gisements qui augmentent, sans oublier qu'une partie de nos déchets est d'ailleurs exportée hors de notre département, faute de pouvoir les traiter. Il est donc prévu d'aménager un nouveau centre d'enfouissement sur l'ouest du département, qui permettra en outre le tri mécano-biologique. Menée par le Smival 47, la recherche du site est en cours. Un travail de longue haleine, car une longue liste de critères d'exclusion permettent de réduire

peu à peu les sites d'accueil potentiels. « Notre démarche est comme d'habitude transparente et concertée, nous prenons en compte tout un panel de critères pour choisir le site qui sera le plus adapté et qui limitera au maximum la gêne occasionnée », souligne Jacques Bilirrit, président du Smival 47. « Autre enjeu pour le Smival 47 : la compétence traitement des déchets qui sera prochainement effective au niveau départemental, et qui permettra d'assurer une réelle cohérence, de dégager une force d'investissement, d'assurer un système de péréquation des coûts plus solidaire... autant d'avantages que la plupart des syndicats de traitement ont déjà compris en nous transférant cette compétence », conclut-il. À n'en pas douter, la question des déchets, longtemps occultée, est enfin prise en compte, et très prochainement le retard accumulé dans ce domaine sera rattrapé.



Étienne Rignaut

### Effectif du Conseil général

#### Conjuguer service public et avancées sociales

Les différents transferts de compétences imposés par l'État ont conduit les collectivités locales à gérer un nombre croissant d'agents (collèges, DDE...). « Afin d'améliorer la qualité des services rendus aux Lot-et-Garonnais, nous avons fait le choix de donner à ces agents de bonnes conditions de travail, à savoir : les doter de moyens matériels suffisants, organiser des plans de formation en adéquation avec les besoins constatés sur le terrain, tout en réduisant le nombre d'emplois précaires », affirme Marie-France Salles. La vice-présidente en charge de l'Administration et du Personnel précise que « de nombreuses situations illégales trouvées à l'arrivée de la majorité actuelle ont été régularisées ». Ainsi depuis 2008, le Département a instauré un véritable dialogue social avec les syndicats du personnel et plusieurs mesures ont été adoptées : évolution des critères d'avancement, amélioration des conditions de travail dans les centres médico-sociaux, déprécarisation des agents d'entretien... Dans un contexte socio-économique difficile, ces différentes actions permettent au Conseil général de tenir les engagements pris auprès de tous les Lot-et-Garonnais et auprès de ses quelque 1 450 agents départementaux, sans pour autant impacter significativement le budget de la collectivité.